

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles, à l'adresse suivante :

CTEP TSA 79104 76934 ROUEN CEDEX 9

2 exemplaires du procès-verbal d'élection à l'inspecteur du travail.

MT1



PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES TITULAIRES



n° 10113 *04

DP

EL 03

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct. Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr. Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée.

<p>I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION</p> <p>Raison sociale : <u>ADREXO(033)</u></p> <p>Adresse : <u>2939, Avenue Etienne Mehul</u> <u>ZAC De Garosud</u></p> <p>Codé postal : <u>34070</u> Ville : <u>MONTPELLIER</u></p> <p>SIRET de l'établissement : <u>31515491352102076</u></p> <p>Autres établissements concernés par l'élection : <u>Liste à compléter au verso</u></p> <p>Numéro de convention collective (IDCC) : <u>1311</u> <i>Mention Indispensable</i></p> <p style="text-align: center;">INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION</p> <p>Durée du mandat des élus : <u>4</u> années ou bien <input type="checkbox"/> mois (si élection partielle)</p> <p>Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection DP : <u>1</u></p> <p>S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/></p> <p>Date du précédent scrutin (J/JM/AAAA) : <u>19/11/2010</u></p> <p style="text-align: right;"><i>(Suite au verso)</i></p>	<p>II COLLÈGE CONCERNÉ</p> <p>DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <i>Ne cocher qu'une case</i></p> <p>Collège unique <input type="checkbox"/></p> <p>1^{er} collège : ouvriers, employés <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>2^{ème} collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral <input type="checkbox"/></p> <p>COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : <i>(cocher la ou les cases correspondant aux personnes inscrites dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)</i></p> <p>Ouvriers 1 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Employés 2 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Ingénieurs 5 <input type="checkbox"/></p> <p>Cadres 6 <input type="checkbox"/></p> <p>Autres : (préciser) _____ 7 <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: right;"><i>Ex : journalistes, pilotes...</i></p>
--	--

III RÉSULTATS DU 1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS

Date du 1^{er} tour (J/JM/AAAA) : 05/02/2016

Horaires de ouverture du scrutin : Horaire de clôture du scrutin :

Y a-t-il eu carence de candidatures ? (cocher) Oui Non

A. Nombre d'électeurs inscrits A = 116

B. Nombre de votants B = 71

C. Bulletins blancs ou nuls C = 10

D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = 61

Le quorum a-t-il été atteint ?

QUORUM = $E = \frac{A}{2} = \frac{116}{2} = 58$

Non si D est inférieur à E

Oui si D est supérieur à E

Nombre de listes présentées au premier tour : 3

Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = 3

Quotient électoral (2 décimales) :

$G = \frac{D}{P} = \frac{61}{3} = 20.33$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (seuler une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du candidat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient K = $\frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élus»	Nombre d'élus par liste	
									1 ^{er} siège 8	2 ^{ème} siège 10	3 ^{ème} siège 11			
F	FO		8	8	16	2	8	0	8					
F	FO		8	8	16	2	8	0	8					
H	CGT		2	2	2	1	2	0	2					
F	CFDT		51	51	153	3	51	2						Élu
F	CFDT		51	51	153	3	51	2						Élu
H	CFDT		51	51	153	3	51	2	17					Élu

IV Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1^{er} tour :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature
<u>Soubille Alexis</u>	<u>FO</u>	<u>[Signature]</u>
<u>CONBIS Jacques</u>	<u>CGC</u>	<u>[Signature]</u>
<u>BRIQUAUD Fabrice</u>	<u>CFDT</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Michel Diote</u>	<u>CGT</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Thierry</u>	<u>CGC</u>	<u>[Signature]</u>
<u>TRENKOW Charles</u>	<u>Sud</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Maude</u>	<u>CFDT</u>	<u>[Signature]</u>

V Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1^{er} tour, indiquez pour chacune :

NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)